



Demande de formation à mon employeur pour une école d'infirmière

Par **Julie**, le **20/03/2011** à **19:38**

Bonjour,
je suis aide-soignante diplômée dans une clinique depuis 11 ans. J'ai obtenu mon concours d'infirmière, mon employeur a refusé ma demande d'entrée à l'école d'infirmière la première année. J'ai fait une demande pour la seconde fois. Il m'a répondu qu'il ne pouvait me donner ni de réponses négatives ni de réponses positives. Combien a-t-il le droit de refuser ma demande ? Et quels sont mes recours ? Et a-t-il le droit de refuser de m'envoyer à l'école s'il a une raison valable ? Merci de votre réponse.